



Conseil économique et social

Distr. générale
5 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-troisième session

4-13 février 2015

Point 3 (a) du programme provisoire*

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain

Déclaration présentée par Dominican Leadership Conference, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.5/2015/1.



Déclaration

Albert Einstein a un jour déclaré qu'il n'existait aucun problème qui ne pouvait être résolu au même niveau de conscience qui l'a créé. Ce conseil tombe à point nommé alors que nous examinons le thème prioritaire de la cinquante-troisième session de la Commission du développement social : « Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain ». Il est pertinent de relever que ce thème sera traité alors que nous célébrons le vingtième anniversaire de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. L'occasion est parfaitement indiquée pour un examen clair et transparent du présent thème, sous un angle qui reconnaît qu'une approche routinière est manifestement inadaptée et la cause principale de l'état précaire de notre monde actuel.

Puiser notre inspiration des fondements de notre création

Après la Seconde Guerre mondiale, ceux qui ont rédigé la Charte des Nations Unies ont pris soin de : « proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, » et « recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples ». Au chapitre 10 de la Charte, sur la coopération économique et sociale internationale, il est reconnu que les conditions de stabilité et de bien-être sont nécessaires pour des relations de paix et d'amitié entre les nations basées sur le respect du principe d'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples (Article 55). Pourtant, 70 ans plus tard, le monde présente à tous égards encore plus d'inégalité que depuis la Seconde guerre mondiale et la sécurité mondiale est gravement minée par des conflits internes et entre les nations. Par ailleurs, le phénomène du changement climatique mondial et l'avenir compromis de la planète continuent d'avoir des conséquences graves sur la sécurité alimentaire mondiale, la disponibilité de l'eau et le mouvement massif des populations fuyant des zones de moins en moins viables. Comment pouvons-nous repenser et renforcer le développement social dans un cadre d'autodestruction manifeste?

Quelle différence en 20 ans?

Au Sommet mondial pour le développement social, qui s'était tenu à Copenhague en 1995, les dirigeants du monde avaient reconnu qu'il était de leur devoir d'apporter des solutions aux graves problèmes sociaux, notamment la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale et d'en traiter les causes sous-jacentes et structurelles. Ils ont également reconnu que, bien que la justice sociale et le développement social soient essentiels pour l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité au sein des nations et entre elles, aucun de ces objectifs ne peut être réalisé en l'absence de la paix et de la sécurité ou en l'absence du respect de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les dirigeants qui ont adopté la Déclaration de Copenhague ont reconnu cette interdépendance essentielle décliné dans la Charte des Nations Unies et ont souligné le caractère interdépendant du développement économique, du développement social et de la protection de l'environnement et leur fonction de renforcement.

Vingt ans plus tard, cette vision intégrée du développement fait cruellement défaut. Les inégalités continuent d'entraver la croissance économique et les efforts de réduction de la pauvreté et ralentissent le progrès en matière d'éducation, de santé et de nutrition, portant ainsi préjudice aux capacités humaines essentielles nécessaires pour une bonne qualité de vie. Les inégalités ont réduit l'accès aux ressources économiques, sociales et politiques, et sont à l'origine des conflits et de la déstabilisation des sociétés dans le monde. Dans son *Rapport mondial sur la protection sociale 2014-15 : Bâtir la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale*, l'Organisation internationale du travail (OIT) note que seuls 2 % de la population mondiale profitent de l'accès à une couverture complète de sécurité sociale, alors que 73 % sont partiellement couverts ou pas du tout. L'OIT cite cette absence d'accès comme étant un obstacle majeur entravant le développement économique et social. Nous sommes d'accord avec la conclusion selon laquelle la protection sociale, en particulier la protection sociale minimale, est essentielle pour la récupération, le développement inclusif et la justice sociale, et doivent faire partie du programme de développement de l'après-2015.

Objectifs de développement durable : changement superficiel ou transformation de fond en comble?

En juillet 2014, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable a publié les conclusions d'un long processus de consultation et de négociation qui a défini 17 objectifs, de portée universelle, au cœur desquels la durabilité est placée. En septembre 2015, l'Assemblée générale adoptera ces objectifs de développement durable dans le cadre de son programme de développement pour l'après-2015. La véritable mesure de transformation de ce programme est discutable. Pour réaliser un développement social complet, nous devons subir une profonde transformation du cœur et de l'esprit qui nous permettra d'appréhender la situation sous l'angle de ceux qui sont et ont été les laissés-pour-compte des modèles de développement. Repenser le développement social sous cette perspective revient à reconnaître que l'approche qui s'appuie sur les combustibles fossiles et qui est axée sur le profit n'est plus viable car elle ne peut plus répondre aux besoins essentiels de la grande majorité des peuples du monde et n'a profité qu'à un petit nombre. Par ailleurs, cette approche habituelle a compromis la viabilité de la planète Terre et l'a entraînée – comme beaucoup le pensent aujourd'hui – à un point de non-retour.

En 1995, les dirigeants avaient reconnu dans la Déclaration de Copenhague que « les êtres humains ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec l'environnement, et ce sont eux qui sont au cœur de nos efforts pour un développement durable ». En 2015, cette déclaration est d'une urgence encore plus pressante. Dans un rapport récent, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a clairement déclaré que nous sommes responsables de l'évolution dangereuse du climat et qu'une réduction des émissions de carbone est une question vitale. La dévastation des terres, l'épuisement des ressources (y compris de l'eau) et la perte des maisons et des moyens de subsistance, conséquences du changement climatique, sont en totale contradiction avec notre conviction selon laquelle les populations sont au centre du développement. Des études indiquent que dans le seul continent africain, près de 250 millions de personnes seront confrontées à une pénurie d'eau à l'horizon 2020. Notre préoccupation quant au sort des populations sera alors mesuré au degré de notre engagement à réduire les émissions

mondiales de carbone. Ignorer la relation qui existe entre le développement des personnes et la santé de la planète est peut-être l'une des plus grandes folies de notre époque. D'une certaine façon, c'est là que nos efforts à repenser et à renforcer le développement social pourrait faire face à leur plus grand défi.

Que faire?

Feu Pape Jean Paul II avait défini la solidarité comme étant une détermination persévérante de s'employer à la réalisation du bien commun, car en vérité chacun de nous est responsable de tous. Ainsi, repenser et renforcer le développement social nécessite un examen transparent de la mesure à laquelle cette Commission et tous les États Membres sont disposés à abandonner l'approche éculée et reconnaître notre humanité commune. En somme, tout comme les changements climatiques, la pauvreté nous est préjudiciable à chacun de nous. La pauvreté et les changements climatiques sont les causes de l'insécurité mondiale et des conflits armés. Le monde dispose des ressources, financières et autres, ainsi que des compétences nécessaires pour réaliser un changement en profondeur dans la vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants aujourd'hui, et pour donner aux générations futures l'espoir de vivre sur une planète prospère. Qui n'en voudrait pas?

Recommandations

Pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies et le vingtième anniversaire de la Déclaration de Copenhague, les frères et les sœurs dominicains, présents dans plus de 100 pays et travaillant pour les franges les plus vulnérables de la société, souhaiteraient soumettre respectueusement les recommandations suivantes qui, si elles sont prises au sérieux et appliquées en temps opportun, apporteront une contribution unique à notre destin commun et à la santé de la planète :

a) Adopter des minima de protection sociale universelle, définis au niveau national, comme moyen d'autonomisation des individus en leur satisfaisant les besoins essentiels de subsistance et en effectuant les investissements nécessaires dans le domaine des infrastructures afin de développer la protection sociale;

b) Conformément à la Déclaration de Copenhague et de son engagement explicite en faveur d'une politique qui place les personnes au cœur du développement, réaffecter une partie des dépenses militaires mondiales aux programmes qui soutiennent la vie et l'autonomisation des personnes. Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, pour la seule année 2013, les dépenses militaires mondiales ont atteint 1 739 milliards de dollars des États-Unis, alors que le budget de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice 2012-2013 n'était que de 5,152 milliards de dollars des États-Unis. Au moment où nous repensons et renforçons le développement social, la vie des peuples du monde a-t-elle été améliorée par le perfectionnement des armes de destruction à coups de sommes colossales?

c) Introduire une taxe sur les transactions financières afin de répondre à la nécessité pressante de trouver des moyens innovants pour financer le programme de développement de l'après-2015.

Nous sommes confiant que les participants à la cinquante-troisième session de la Commission du développement social, grâce à une gouvernance résolue, continueront sur une voie qui servira le bien commun tant des peuples que de la planète.

Remarque : Les organisations non gouvernementales suivantes dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ont appuyé la déclaration : Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd, International Presentation Association of the Sisters of the Presentation of the Blessed Virgin Mary, Maryknoll Sisters of St. Dominic, Pax Christi International, Religious of the Sacred Heart of Mary et Sisters of Charity Federation.